

Introduction

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **113 (2009)**

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Introduction

1. Objectifs et contenu

En 1987, au début de ce travail, le Néolithique moyen 2 était sans aucun doute la période la mieux connue en Valais. De nombreux sites d'habitat se rattachant à cette période (Saint-Léonard, Rarogne, Sembrancher, Sion Petit-Chasseur I et II) permettaient de définir deux phases pour la civilisation de Cortaillod en Valais. Cette sériation basée sur la fouille stratigraphique de Sion Sous-le-Scex permettait à A. Gallay (1986-b) de définir une phase ancienne, dite Cortaillod type Petit-Chasseur, et une phase récente de type Saint-Léonard. Ces sites qui présentent des structures archéologiques dont l'intérêt est évident n'ont, pour la plupart, livré qu'une faible quantité de mobilier archéologique. Seule la station de Saint-Léonard fait exception : elle a livré un matériel abondant et très diversifié qui était alors largement sous-exploité.

Nous avons donc repris cette collection afin de rendre public cette documentation exceptionnelle (objectifs compilatoires) dont seule une fraction est à ce jour disponible. La comparaison de ces matériaux avec ceux de diverses séries contemporaines de Suisse occidentale, d'Italie du Nord et du Midi de la France devrait, quant à elle, permettre de préciser la position du groupe de Saint-Léonard au sein du complexe Chassey-Cortaillod-Lagozza (objectifs typologiques). Pour faciliter les comparaisons, le mobilier a été subdivisé, suivant la nature du support (matière première), en quatre groupes qui sont :

1. l'industrie lithique taillée (silex et cristal de roche),
2. l'industrie en matières dures animales (os, bois de cerf et test de coquillage),
3. l'industrie lithique polie (roches vertes et roches tenaces),
4. le mobilier céramique.

2. Le site

2.1. Situation géographique

2.1.1. Situation générale

Situé au cœur des Alpes occidentales, le Valais est une ancienne auge glaciaire drainée par le haut Rhône et ses affluents. La partie centrale jouit d'un climat continental alpin, sec et très ensoleillé, aux étés chauds et aux hivers rigoureux. Le fleuve avec sa plaine alluviale joue le rôle de colonne vertébrale à laquelle se rattachent toutes les vallées secondaires. L'espace est très strictement organisé. Le paysage se modifie au gré d'un étagement régulier non seulement de la végétation, mais aussi de la topographie (plaine, collines, plateaux de moyenne altitude, combes d'altitude, sommets).

Excentrée par rapport aux chaînes de montagnes qui la bordent, la vallée du Rhône présente deux versants asymétriques. L'adret, très pentu et étroit, brûlé par le soleil, est entaillé par des vallées abruptes, difficiles d'accès. L'ubac est vaste et sillonné par de longues vallées qui reproduisent les conditions de la vallée principale. L'ensemble des torrents latéraux débouche sur la plaine du Rhône en formant des cônes d'alluvions occupés dès le Néolithique ancien. De nombreuses collines s'étagent tout au long de la vallée. La plupart des habitats néolithiques y ont été implantés, soit directement sur les collines, soit sur les ensellures qui les relient au flanc de la vallée.

Les versants de la vallée principale sont entaillés, dans la tranche d'altitude moyenne, par des plateaux plus ou moins profonds, d'origine glaciaire. Au-delà de la limite supérieure de la forêt, de vastes combes d'altitude recouvertes de pelouse alpine sont actuellement exploitées comme pâturages d'été.

2.1.2. Localisation et conditions topographiques

Localisation du site de Sur-le-Grand-Pré.

Carte nationale de la Suisse au 1 : 25'000, feuille 1286, coordonnées : 122.850 / 599.450.

La commune de Saint-Léonard, district de Sierre, est sise sur la rive droite du Rhône, à 6 km en amont de Sion. Riche en vestiges préhistoriques, elle a livré quatre sites se rattachant tous au Néolithique : l'habitat de Sur-le-Grand-Pré (fig. 1, point 1) qui nous intéresse ici, la roche gravée de la Crête des Barmes (fig. 1, point 4), les tombes situées au lieu-dit Les Bâtiments (fig. 1, point 3) et un second habitat, découvert dans le village même de Saint-Léonard (Saint-Léonard II, fig. 1, point 2).

À l'est du village, le lieu-dit « Le Grand Pré » est une colline constituée de couches redressées de quartzites du Trias inférieur identiques à celles de la colline de Valère à Sion (Burri 1987) (fig. 2). Cette éminence culmine à une altitude de 598.06 m, à environ 100 mètres au-dessus de la plaine du Rhône (alt. 498 m). Au nord culmine à 1271 m le Châtelard, premier contrefort montagneux des Alpes bernoises. La station préhistorique elle-même se trouve dans une ensellure rocheuse située à une altitude d'environ 592 m. Ce replat, long d'une trentaine de mètres, montre une largeur variant de 4 à 5 m.

2.1.3. Climatologie

Exposée au sud, la colline est soumise à l'action du vent d'aval. Cette influence du vent, jointe à celle de l'ensoleillement très constant, se font sentir sur la végétation actuelle du site. On y retrouve en effet des éléments typiques de la steppe montagnaise sèche comme la renoncule graminioïde, les

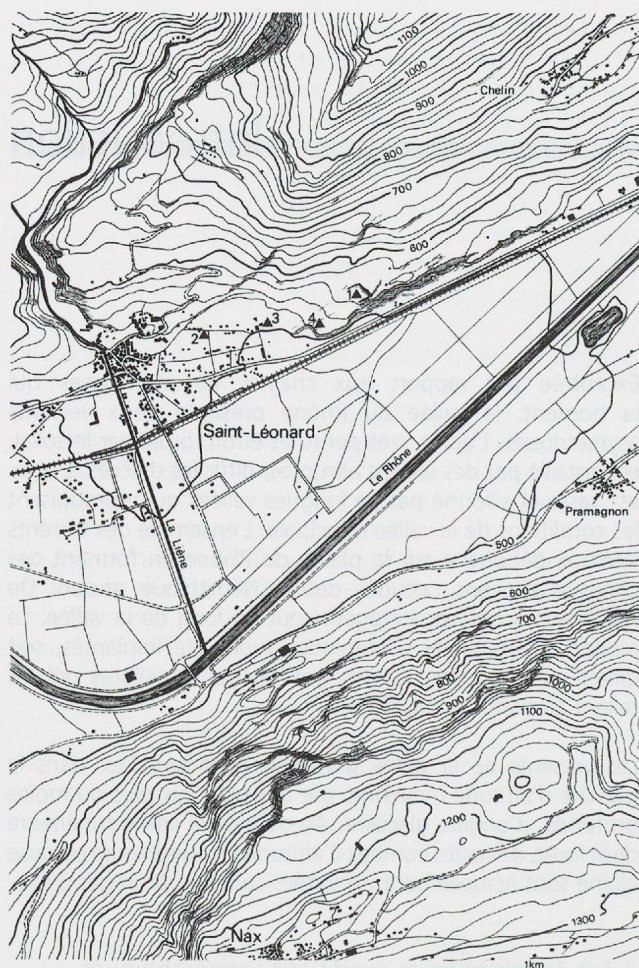


Figure 1. Carte topographique de la région de Saint-Léonard et localisation des sites attribués au Néolithique moyen ; 1. Sur-le-Grand-Pré ; 2. Saint-Léonard II ; 3. Les tombes en cistes des Bâtiments ; 4. La roche gravée de la Crête des Barmes.

fetues, les jubarbes et d'autres éléments méditerranéens (Mariétan 1949).

L'histoire de la végétation sur cette colline n'est malheureusement pas connue. Les prélèvements effectués, en vue de l'analyse pollinique, par le professeur Welten de Berne n'ont donné que des résultats négatifs. La seule indication d'ordre paléobotanique est fournie par quelques macrorestes consistant en fragments de glands.

2.2. Circonstance et déroulement des travaux

On exploitait depuis une cinquantaine d'années le quartzite des collines situées à l'est de Saint-Léonard, lorsqu'au printemps 1956, Georg Wolf ramasse, dans les débris d'une carrière, de nombreux tessons et des ossements. Il prévient aussitôt les autorités compétentes. La station fait alors l'objet de plusieurs campagnes de fouilles entreprises par le Département d'anthropologie de l'Université de Genève, sous la direction de Marc-Rodolphe Sauter (fig. 3B).

La première campagne, qui se déroule du 9 au 19 avril 1957, montre la présence indiscutable d'un habitat néolithique qui se rattache au complexe culturel Chassey-Cortaillod-Lagozza. La deuxième campagne se déroule la même année du 19 août au 11 septembre. Le samedi 26 octobre 1957, Georg

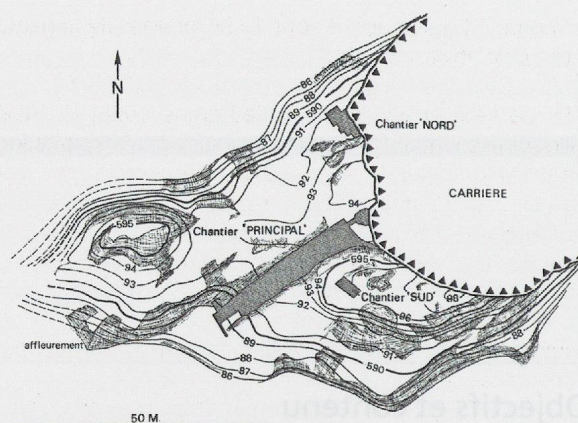


Figure 2. A. Topographie de la colline de Sur-le-Grand-Pré et emplacement des trois chantiers. B. Vue aérienne de la colline en 1959.

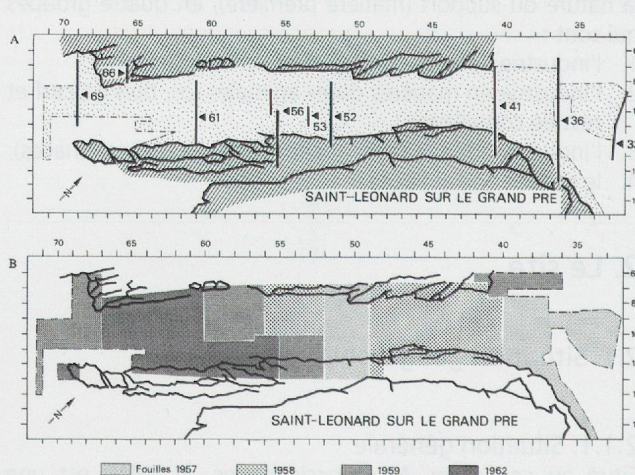


Figure 3. Saint-Léonard Sur-le-Grand-Pré, chantier principal ; A. localisation et numérotation des coupes ; B. extension des fouilles de 1957 à 1962.

Wolf découvre une petite tombe en ciste ne contenant plus d'ossements. Ce coffre de pierre est à rapprocher des tombes d'enfants trouvées en bordure de la cabane néolithique moyen du site du Petit-Chasseur II à Sion. La troisième campagne,

qui a lieu du 11 juillet au 12 août 1958, permet de dégager une surface d'environ 50 m².

À la fin de l'été et au début de l'automne 1958, G. Wolf travaille sur le chantier Nord qui est menacé par l'exploitation de la carrière. La fouille très rapide de cette zone se poursuit du 13 mars au 15 mars 1959. La campagne d'été 1959 a lieu du 6 juillet au 1^{er} août, elle permet d'étendre la surface fouillée vers le sud-ouest. En mai 1961, O.-J. Bocksberger entreprend un sondage de quelques m² situé au sud du chantier principal. La dernière grande campagne se déroule du 7 juillet 1962 au 12 août de la même année, elle permet de raccorder les sondages effectués en 1959.

Des visites postérieures effectuées par A. Gallay en juin 1964, L. Chaix et J. P. Mermod en 1970, ne font que confirmer l'avance de la carrière et la destruction des derniers éléments en place. Aujourd'hui, il ne reste pratiquement rien de ce site qui a été entièrement détruit pour exploiter la roche sous-jacente.

Les diverses campagnes de fouilles ont ainsi donné lieu à l'ouverture de trois chantiers. Le chantier principal qui a livré la plupart du matériel a permis d'exploiter une surface d'environ 40 m de longueur sur 5 à 8 m de largeur (180 m²).

Le chantier Nord qui n'a livré qu'une faible quantité de vestiges et le chantier Sud, fouillé par Bocksberger, dont le mobilier rattaché à l'âge du Bronze n'a pas été analysé. On peut voir sur la figure 2 l'emplacement respectif de ces chantiers sur la colline de Sur-le-Grand-Pré.

2.3. La stratigraphie

Nous décrivons ici la séquence stratigraphique mise en évidence sur le chantier principal (fig. 3A, 4 à 9). Le site occupe, comme nous l'avons vu, une longue dépression de 4 à 6 m de largeur, ouverte dans le substrat rocheux et partiellement comblée par de gros blocs qui sont eux-mêmes recouverts de la séquence sédimentaire qui suit, de la base au sommet :

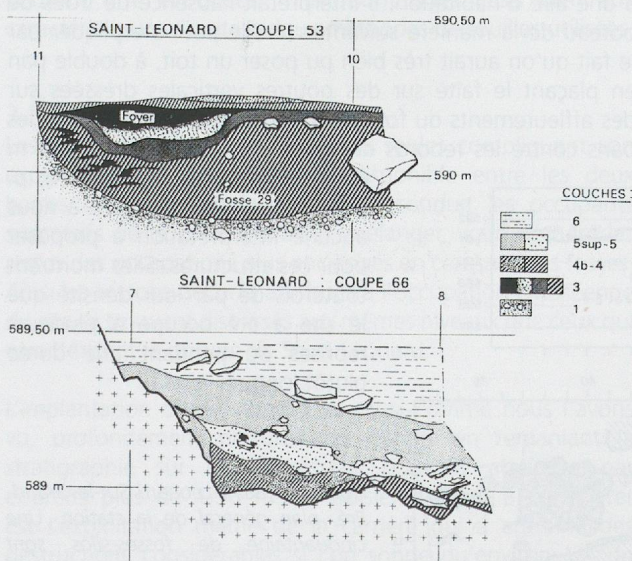


Figure 4. Saint-Léonard Sur-le-Grand-Pré, relevé des coupes 53 et 66 (échelle en mètre).

Couche 1 : Une épaisseur variable de gravier morainique fin, de couleur jaunâtre, cimenté par une matrice limoneuse qui s'est infiltrée de la couche sus-jacente.

Couche 2 : 10 cm à 1 m de limon jaune loessé très homogène, compact et stérile (il ne contient ni mollusque ni vestige). Le niveau a été entaillé par les aménagements des occupants néolithiques responsables de la formation de la couche 3.

Couche 3 : Couche d'occupation néolithique, épaisse de 40 cm à 90 cm, formée d'une terre brune compacte, très fine, mélangée à des cailloux. Riche en apports éoliens et en matières organiques, elle comble et recouvre les fosses creusées dans le loess. On a l'impression qu'elle se présente comme une succession de niveaux archéologiques (fig. 4 et 5).

Couche 4 : Couche d'épaisseur variable, non continue, qui est formée d'un mélange des couches 2 et 3. Elle provient du lessivage de ces dernières dans les zones où elles tapissaient le rocher. Ce niveau contient uniquement des vestiges néolithiques et paraît correspondre à un niveau d'abandon scellant la couche sous-jacente (fig. 6).

Couche 5 : Contre la paroi rocheuse des lambeaux d'une mince couche charbonneuse, épargnée par le défonçage de la vigne renferment des vestiges protohistoriques (Bronze final) (fig. 4, coupe 66).

Couche 6 : Epaisse couche (1 à 1.50 m) de terre remaniée par l'implantation d'une vigne ancienne. De la même couleur que la couche néolithique, elle est plus riche en cailloux et

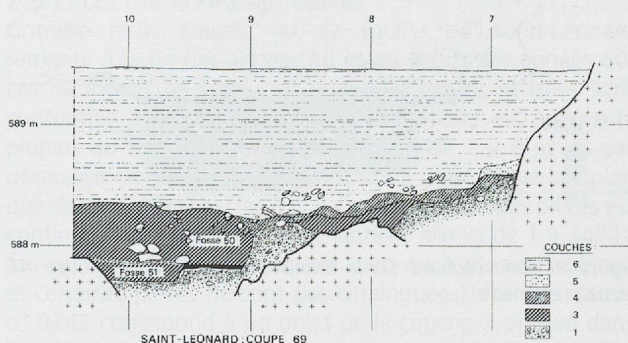


Figure 5. Saint-Léonard Sur-le-Grand-Pré, relevé de la coupe 69 (échelle en mètre).

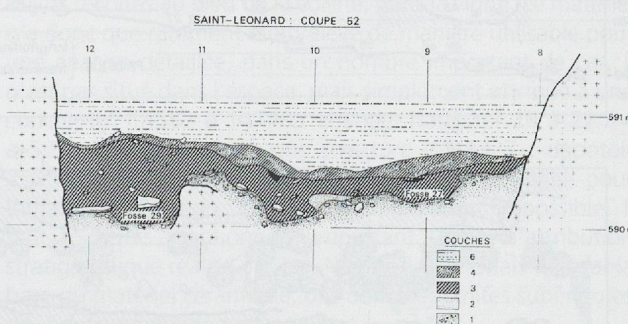


Figure 6. Saint-Léonard Sur-le-Grand-Pré, relevé de la coupe 52 (échelle en mètre).

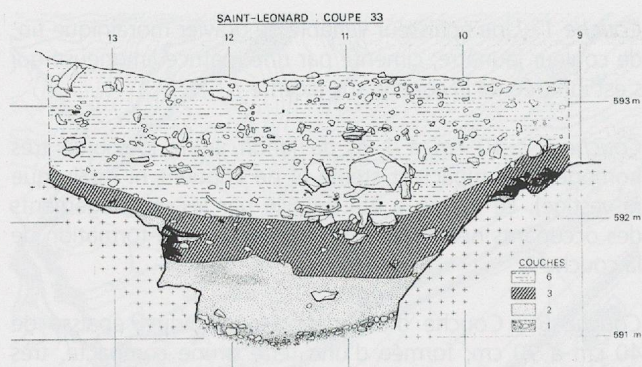


Figure 7. Saint-Léonard Sur-le-Grand-Pré, relevé de la coupe 33 (échelle en mètre).

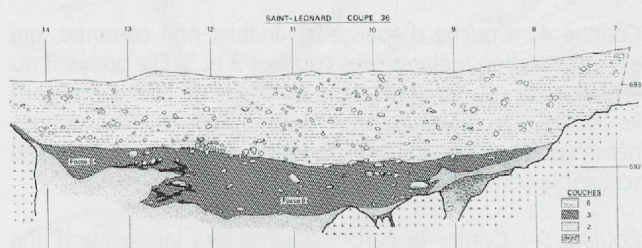


Figure 8. Saint-Léonard Sur-le-Grand-Pré, relevé de la coupe 36 (échelle en mètre).

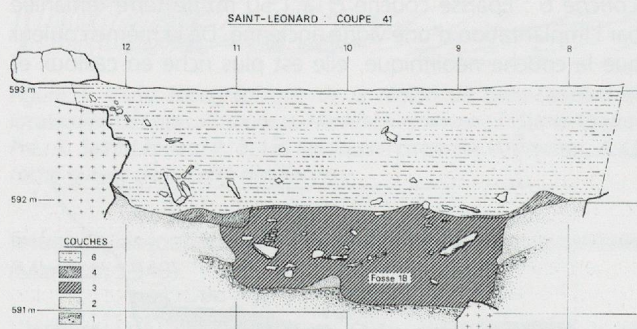


Figure 9. Saint-Léonard Sur-le-Grand-Pré, relevé de la coupe 41 (échelle en mètre).

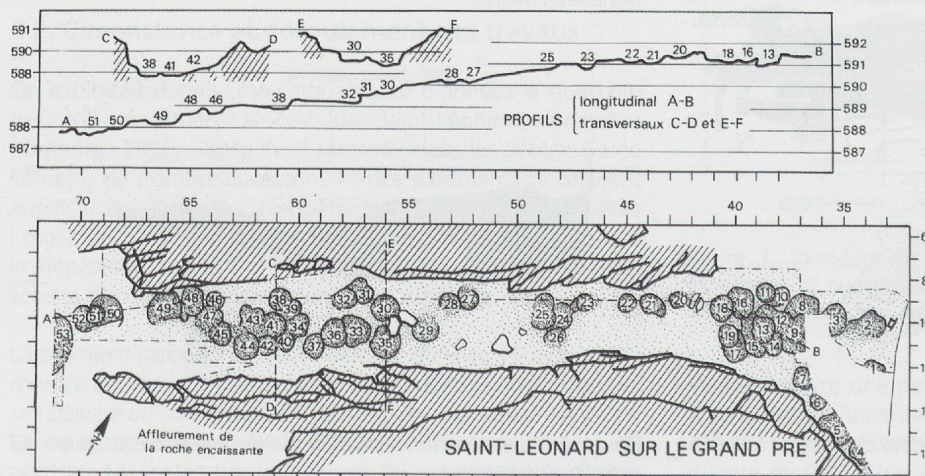


Figure 10. Saint-Léonard Sur-le-Grand-Pré, plan général de la station. Une cinquantaine de fosses-silos sont creusées dans le «loess» remplissant une dépression allongée d'une quarantaine de mètres limitée par deux affleurements rocheux.

sillonée de racines et de radicules. Elle résulte du mélange du sommet de la couche néolithique et des dépôts ultérieurs. Les vestiges découverts à l'intérieur de ce sédiment s'échelonnent du Néolithique au Moyen Age (fig. 7 - 9). Un niveau d'humus artificiellement aplani recouvre les dépôts anciens.

2.4. Les structures de la couche néolithique

Il s'agit d'un complexe de 53 fosses disposées selon un axe est-ouest, creusées dans la couche de limon jaune loessioïde (couche 2) et, parfois, jusque dans le gravier morainique de la couche 1 (fig. 10). Elles occupent une étroite bande de terre entre deux parois rocheuses, jusqu'à la bordure de l'escarpement qui n'est marqué par aucune limite tangible (palissade ou autre muret).

Aménagées en gradins, elles s'emboîtent et se recourent. Leur diamètre varie entre 60 cm et 1.20 m et leur profondeur de 13 à 85 cm. Elles sont comblées de cailloux et de blocs liés par une matrice limoneuse brune, noirâtre et très cendreuse par endroits, constituée d'ossements animaux et d'artefacts fragmentés : céramique, objets en silex, en pierre etc.

Dans la partie est, les fosses sont groupées autour d'une cavité centrale, presque circulaire et de section tronconique (diamètre de l'ouverture 1.20 m et profondeur 50 cm). Il est difficile d'interpréter ces dispositifs car les éléments habituellement liés à des fonds de cabane, foyers, trous de poteau, font quasiment défaut. Le seul foyer dégagé est celui qui se trouvait en surface du remplissage de la fosse 29 (fig. 4, coupe 53). Il était encore en activité à l'époque où les autres fosses avaient été déjà comblées par la couche de terre brune. Ce sont des charbons de ce foyer qui ont fourni le matériel de l'unique datation ^{14}C effectuée sur le site (voir paragraphe 3.3). On retiendra donc que la date situe la fin de l'occupation néolithique de la station. L'activité d'un potier semble attestée par la présence d'une importante masse d'argile crue déjà mélangée à un dégraissant.

M.-R. Sauter voyait dans ces structures des silos de stockage des céréales et des restes de foyers désorganisés appartenant à une aire d'habitation. Il interprétait l'absence de trous de poteau de la manière suivante : « elle peut s'expliquer par le fait qu'on aurait très bien pu poser un toit, à double pan en plaçant le faite sur des poutres verticales dressées sur des affleurements du fond rocheux et en faisant reposer les pans contre les rebords de l'ensellure, écartés de 4 à 5 m en moyenne » (Sauter 1960-a, p. 266). Nous n'avons quant à nous aucune interprétation à proposer pour ces structures. Elles montrent toutefois de par leur densité que le site a été occupé à plusieurs reprises ou pendant une durée plutôt longue.

N°	Date	Objet	Matériau	Niveau	Position	Dimensions	Couleur	Notes	Dessin
51		Tesson	Céramique		Déblais	45 x 43	gris	rebord	
52		"	"	"	"	29 x 17	"	"	
53		Hautem	A. crist.	"	"	65 x 35	gris-vert	holi	
54		"	"	"	"	85 x 39	noir	facettes/holi	
55		Hache polie	"	"	"	45 x 35	"	de vest	
56		" frag.	"	"	"	35 x 13	"	polie	
57		Grattoir	Silex	"	"	35 x 20	gris	"	
58				(mod.)					
59	x	Poinçon	os	"	"	140 x 10	jaune	"	
60	x	Poinçon	os	"	"	165 x 25	"	dessin à la page précédente	
61		Gaine de hache	bois de cerf	"	"	70 x 40	jaune	seulement la 1/2	
62		Couteau	os	"	"	65 x 9	blanc	"	
63		Pointe	os	"	"	55 x 10	jaune	gris	
64		"	"	"	"	60 x 10	gris	"	
65		"	os	"	"	50 x 13	blanc	jaune-gris	
66		Discoir	os	"	"	20 x 7	brun	os brulé	
67		Rondelle percée	Céramique	"	"	22 x 20	gris	trou	
68		Côte	os	"	"	135 x 35	jaune	traces d'incisions	
69		?	os	"	"	25 x 15	gris	gravées	
70		Faune	os	"	"			marques	
71		"	dent	"	"				
72		Pointe	os	"	"	50 x 5	jaune	"	
73		"	"	"	"	70 x 15	gris	"	
74		"	"	"	"	75 x 10	gris	"	
75		"	"	"	"	50 x 15	brun	"	

Figure 11. Une page du carnet matériel rédigée par M.-R. Sauter en 1957 qui montre le nombre et la qualité du matériel archéologique provenant des déblais de la carrière.

2.5. Critique des fouilles et limite de la documentation

Au début de ce travail, nous étions très optimiste quant à l'apport du site de Saint-Léonard pour la compréhension du Néolithique du Valais. Progressivement cet optimisme s'est transformé en un sentiment de frustration face aux questions soulevées et qui n'ont pas pu être résolues. Plusieurs causes peuvent être évoquées : elles sont dues aussi bien aux caractéristiques du site qu'aux méthodes de fouilles utilisées.

2.5.1. Les caractéristiques du site

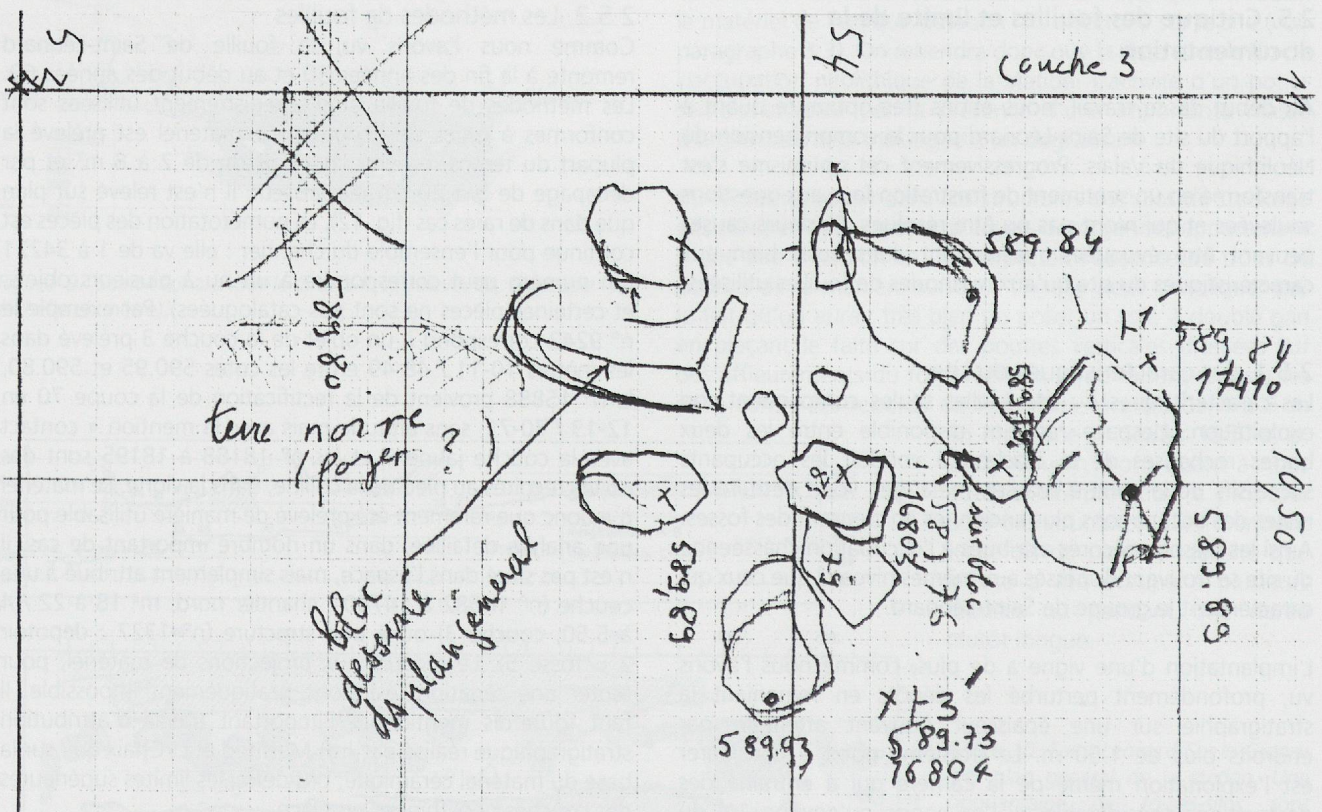
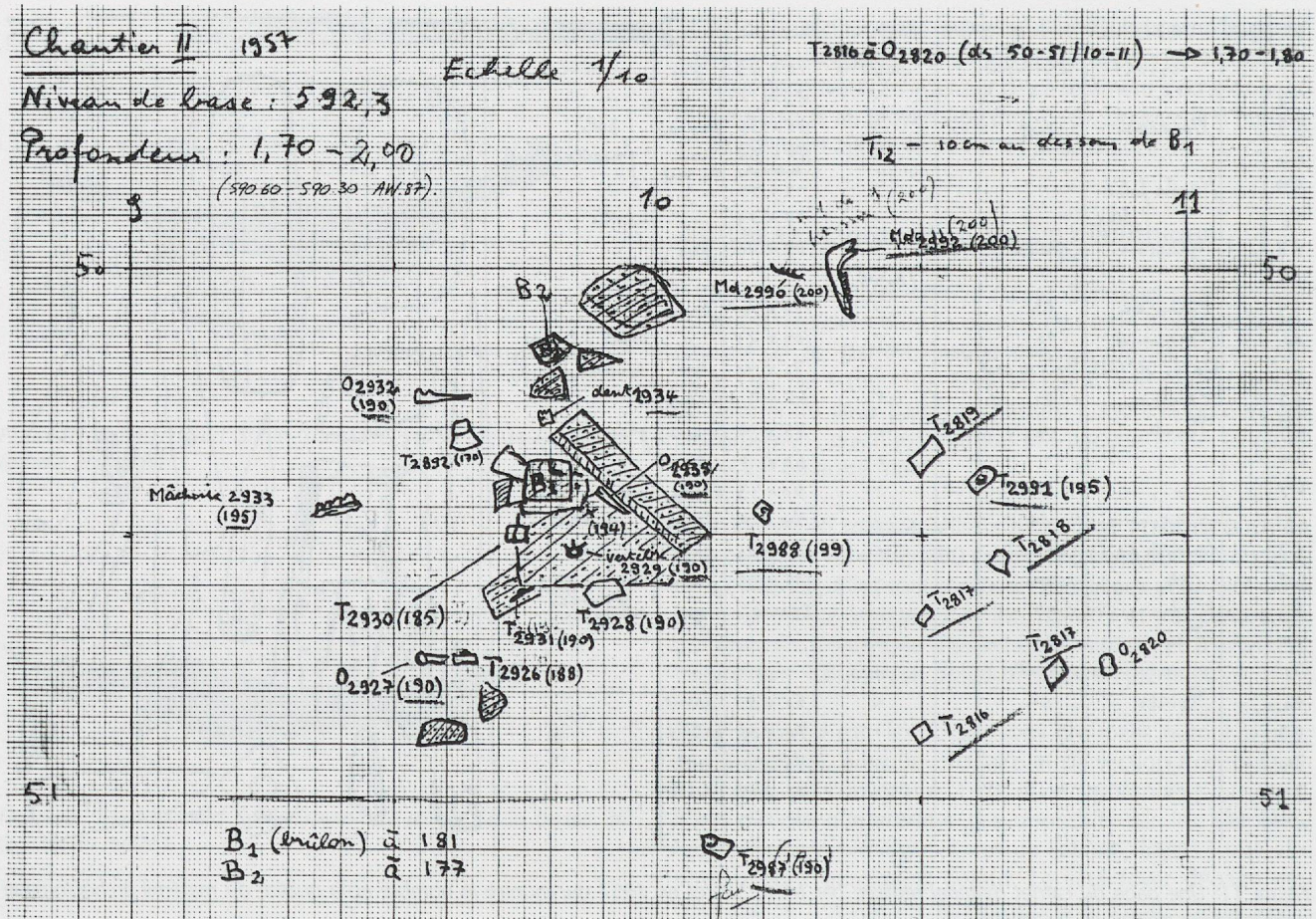
Les caractéristiques du site à elles seules compliquent son exploitation. L'espace restreint disponible entre les deux barres rocheuses de la diaclase a conduit les occupants successifs de la zone à brasser, mélanger, voire détruire les restes des occupations plus anciennes en creusant des fosses. Ainsi les tessons décorés attribués à l'occupation chasséenne du site se trouvent dispersés aux mêmes niveaux que ceux qui caractérisent le groupe de Saint-Léonard.

L'implantation d'une vigne a de plus, comme nous l'avons vu, profondément perturbé les dépôts en remaniant la stratigraphie sur une épaisseur pouvant atteindre par endroits plus de 1.50 m. Le troisième point à considérer est l'exploitation même de la carrière qui a entraîné des destructions considérables si l'on songe qu'environ 1/4 du matériel archéologique (essentiellement récolté par G. Wolf lors de ces visites successives) provient des déblais de cette activité (fig. 11).

2.5.2. Les méthodes de fouilles

Comme nous l'avons vu, la fouille de Saint-Léonard remonte à la fin des années 50 et au début des années 60. Les méthodes de fouille et d'enregistrement utilisées sont conformes à celles de l'époque. Le matériel est prélevé la plupart du temps, en vrac, par caisson de 2 à 8 m² et par décapage de 5 à 20 cm d'épaisseur. Il n'est relevé sur plan que dans de rares cas (fig. 12). La numérotation des pièces est continue pour l'ensemble du chantier : elle va de 1 à 34221 (un numéro peut correspondre à un ou à plusieurs objets, et certaines pièces ne sont pas cataloguées). Par exemple le n° 9242 correspond à un objet de la couche 3 prélevé dans les mètres 10-11 / 48-49 entre les cotes 590.95 et 590.80, le n° 15888 provient de la rectification de la coupe 70 en 12-13 / 70-71, sans altitude mais avec la mention « contact avec la couche jaune » et les n° 18188 à 18195 sont des objets récoltés au pied de la colline, dans la vigne. Le matériel n'a donc que rarement été prélevé de manière utilisable pour une analyse détaillée, dans un nombre important de cas, il n'est pas situé dans l'espace, mais simplement attribué à une couche (n° 14582 à 14740 : chantier nord, m² 18 à 22 / 4 à 5.50, couche 3) ou à une structure (n° 1327 : dépotoir 2 = fosse 5). Le recours aux projections de matériel, pour tenter une sériation, est donc pratiquement impossible. Il faut toutefois mentionner l'important travail d'attribution stratigraphique réalisé par J.-P. Mermod et L. Chaix qui, sur la base du matériel céramique, ont défini les limites supérieures des couches néolithiques en place.

La compréhension très limitée des structures durant la fouille n'a pas pu être augmentée au cours de l'étude. La plupart des



fosses n'ont été relevées qu'une fois vidées de leur contenu, ou dans de rares cas lorsqu'elles apparaissaient en négatif sur le fond de la couche jaune sous-jacente. Seule une infime partie d'entre elles, situées dans les témoins stratigraphiques, ont été observées en détail (fig. 4, coupe 53). Dans ces cas, elles montrent clairement l'existence de plusieurs phases d'occupations qui sont confirmées par l'étude du matériel. En raison du mode de prélèvement, l'essentiel du mobilier présenté ici ne peut pas être attribué à l'une ou l'autre de ces phases.

Pour conclure, nous dirons que cette fouille montre une intégration imparfaite entre l'approche stratigraphique et l'analyse des surfaces d'occupation dégagées. Les coupes de terrain sont en effet dessinées (en noir et blanc) et interprétées (quand elles le sont) en fin de fouille à un moment où il n'est plus possible d'utiliser l'information recueillie pour diriger et contrôler le dégagement des niveaux successifs.

2.6. La faune néolithique

La faune néolithique a été étudiée par Louis Chaix (1976). Elle représente environ un tiers des ossements récoltés. Avec l'aide de J.-P. Mermod, il a effectué un tri en se basant sur les limites données par la céramique néolithique, seuls les ossements attribués avec certitude à la couche 3 ont été analysés (soit 11795 restes osseux). En raison de la fragmentation des vestiges (caractéristique des sites terrestres), seul le 26.4 % a pu être déterminé. Les espèces domestiques sont nettement majoritaires avec 95.7 % par rapport aux animaux sauvages (4.3 %).

Les habitants de Saint-Léonard élevaient des moutons et des chèvres (65.3 %, 50 individus), des boeufs (24.7 %, 14 individus), quelques porcs (9 %, 9 individus) et des chiens (0.9 %, 2 individus). La courbe des âges obtenue pour les moutons montre une structure comparable à celle d'une espèce élevée pour l'alimentation, l'abattage s'effectuait sur des animaux subadultes ou ayant juste atteint leur plein développement. On n'abattait pas les animaux de moins de 24 mois. Le boeuf présente quant à lui un histogramme des âges assez typique d'une courbe d'élevage et de boucherie. On observe en effet un maximum d'animaux tués avant l'âge de 3 ans, âge où la chair de l'animal est encore tendre. D'autre part, les vaches de la classe d'âge de 18 à 36 mois étaient sans doute déjà aptes à la reproduction, ce qui permettait la permanence du troupeau. On observe également une certaine proportion d'animaux plus âgés, ce qui pourrait correspondre à la conservation de certains éléments reproducteurs sélectionnés (Chaix 1976, p. 91).

La faune sauvage, quoique rare, est très diversifiée. Elle comporte 13 espèces de mammifères : le cerf, le chevreuil, le bouquetin, le chamois, l'aurochs, le sanglier, l'ours brun, le renard, le lièvre variable, le loir, la loutre, le castor et l'écureuil, cinq variétés d'oiseaux dont la corneille, la cigogne blanche, la bécasse des bois et la mouette et un batracien, le crapaud. Le caractère alpin du site de Saint-Léonard est attesté par la présence, très discrète d'ailleurs, d'éléments montagnards (bouquetin, chamois et lièvre variable). La pratique de la pêche est attestée par la découverte de vertèbres de truite et d'un fragment de maxillaire de saumon. Il s'agit d'une pêche évoluée si l'on en juge par la taille de certaines pièces (Chaix 1976, p.120).

En se basant sur la répartition des âges des espèces domestiques, sur la présence d'un bois de chute de cerf élaphe, ramassé probablement entre la mi-février et la fin mars et sur les restes d'oiseaux migrateurs, chassé pendant l'été, Louis Chaix a également montré que l'occupation du site durait toute l'année.

3. Le groupe de Saint-Léonard

3.1. Définition du groupe et historique des conceptions

Dès sa première intervention sur le site en 1957, Marc-Rodolphe Sauter montre le caractère original de la céramique de Saint-Léonard. « À considérer l'ensemble de cette céramique, on est frappé d'une part par sa parenté fondamentale avec celle de la civilisation récente de Cortaillod, d'autre part par ses caractères aberrants : fusaiïoles, plats à bord ourlé, décor gravé à cuit, etc. » (Sauter 1957, p. 144). À cette époque, il pense que ces caractères sont dus à des influences venues plutôt d'Italie du Nord (civilisation de la Lagozza) que de France (Chasséen). Cette opinion se base, en fait, plutôt sur la présence des tombes en ciste de type Chamblandes des deux côtés des Alpes.

En 1958, il nuance quelque peu son avis. « La céramique est plus intéressante. On peut la classer sans hésitation au niveau de celle de la civilisation récente de Cortaillod. Mais cette attribution doit être immédiatement nuancée : à ce moment déjà les Valaisans ne faisaient pas comme les Bernois ou les Lucernois ! Plusieurs particularités dans les formes et les décors distinguent cette céramique de celle du Cortaillod récent (classique) de Burgäschli, d'Egolzwil ou d'ailleurs sur le Plateau suisse : les plats à bord bien individualisés, un vase à épaulement et à décor gravé à cru, un genre de décor gravé à cuit, la présence de fusaiïoles en terre cuite, plus ou moins plates, montrent qu'il faut chercher ailleurs aussi les sources de ce faciès valaisan de cette civilisation. De la France (avec le Chasséen surtout) ou de l'Italie du Nord (avec le Lagozien et les niveaux voisins), il semblerait à première vue que cette dernière doit être considérée de préférence » (Sauter 1958-b, p. 7-8).

L'année suivante, dans un article rédigé avec O.-J. Bocksberger, M.-R. Sauter, sans revenir sur son interprétation, relève les lacunes qui subsistent, en Valais, entre le Néolithique et le Bronze ancien. Pour expliquer ce hiatus, dû au petit nombre de sites fouillés à l'époque, il avance des hypothèses quelque peu fantaisistes : « faut-il admettre un attardement du Néolithique de type Cortaillod en Valais ? Nous ne serions pas hostiles à cette façon de voir, qui contribuerait entre autres à expliquer par exemple la hache en silex et les boutons à perforation en V des tombes de Glis, et la présence, à Saint-Léonard, de la pointe en cuivre¹. Cette persistance, dans une région alpine où les ethnographes ont souvent mis en vedette le conservatisme actuel, n'aurait rien d'étonnant » (Sauter et Bocksberger 1965, p. 13).

En 1959, E. Vogt qui dresse un tableau général du Néolithique suisse émet, de son côté, l'hypothèse que les sites terrestres de Saint-Léonard et du Vallon des Vaux sont des stations

1. Cette pièce est perdue.

chasséennes (Vogt 1961). L'année suivante, M.-R. Sauter se rallie à l'opinion de Vogt tout en soulignant l'originalité de certains décors de cannelures. « En effet, d'un côté il semble bien qu'on puisse comparer le matériel céramique trouvé là à ce que livrent les civilisations de France ou d'Italie : il nous semble qu'il a plus d'analogie avec le Chasséen, dans ses formes courantes et dans certains de ses motifs décoratifs (croisillons gravés) » (Sauter 1960-a, p. 29). Ne pouvant concevoir une création originale, valaisanne, pour ces décors, il recherche des liens avec le Chalcolithique du Midi de la France où, d'après lui, certains motifs décoratifs présentent des points de comparaisons possibles. « Certains de ces décors ne sont pas sans rappeler des motifs existant dans le Chalcolithique du Midi de la France. Cette constatation, venant s'ajouter à celle de l'absence de tout élément néolithique tardif dans la vallée supérieure du Rhône, (...) nous place devant une question de grande importance : n'y aurait-il pas eu, au moins dans cette région, dont le conservatisme est un caractère permanent, une persistance de la civilisation de Chassey-Cortailod-Lagozza pendant les siècles où, ailleurs en Suisse et alentour, se succédaient d'autres civilisations ? » (ibid., p. 31-32).

En 1960, M.-R. Sauter entreprend des fouilles sur le site du Heidnisch-Bühl à Rarogne. Seuls deux des cinq sondages pratiqués sur la colline (chantiers II et V), livrent des vestiges du Néolithique moyen et de l'âge du Bronze. Le mobilier néolithique qui provient de la couche 3 est peu abondant. Un bol à fond rond qui présente de larges cannelures verticales tracées sous la carène (Gallay ed. 1986, fig. 226) confirme les découvertes faites à Saint-Léonard.

En 1961, le creusement d'une tranchée de canalisation en ville de Sion, entraîne la découverte de la nécropole dolménique du Petit-Chasseur. Ce site, daté de la fin du Néolithique et du début de l'âge du Bronze, est fouillé de 1962 à 1969 par O.-J. Bocksberger, puis de 1971 à 1973 par A. Gallay. Il comble, partiellement, le vide entre le Néolithique de Saint-Léonard et les niveaux du Bronze ancien.

En 1961, M.-R. Sauter fait un sondage de 8 m² dans le village même de Saint-Léonard (Saint-Léonard II). Le matériel archéologique récolté est comparable à celui de la station de Sur-le-Grand-Pré. Trois ans plus tard, en 1964, on découvre un alignement de menhirs au chemin des collines à Sion, sur lesquels on peut distinguer des gravures dont les plus anciennes remontent au Néolithique moyen.

En 1966, lors du Congrès international des Sciences préhistoriques et protohistoriques de Prague, M.-R. Sauter insiste sur l'originalité de la céramique découverte à Saint-Léonard et à Rarogne « qui ne se laisse ranger sans autre dans aucun des groupes de la civilisation de CCL » (Sauter 1970, p. 561). Il propose alors de désigner le Néolithique moyen valaisan sous le terme de type (ou faciès) Saint-Léonard. Ces conclusions sont les suivantes : « Apparenté d'abord au groupe chasséen, et secondairement à celui de Cortailod, le faciès de Saint-Léonard a reçu une nette influence venue du centre de la civilisation de la Lagozza. Celui-ci a donc connu un rayonnement vers le Nord, par-dessus les Alpes, dont nous avons montré ailleurs qu'il avait touché le Plateau suisse (Vallon des Vaux) » (ibid., p. 563).

La même année, Alain et Gretel Gallay (1966) émettent une opinion différente. Selon eux, les formes céramiques

se rattachent plus nettement au Cortailod récent qu'au Chasséen. Mais le propos principal de cet article est de présenter une série de tessons (4) portant un décor impressionné particulier (voir chapitre 5, paragraphe 4.2.1) qu'ils croient pouvoir attribuer à la civilisation de Roessen.

En 1967, on découvre un habitat du Néolithique moyen au chemin du Petit-Chasseur, à environ 50 m au sud-est de la nécropole mégalithique (Petit-Chasseur II, fouilles Sauter et Gallay 1967-1972). Le mobilier néolithique des couches 13 et 14 est peu abondant, seuls deux tessons portent un décor. Le premier, qui provient de la couche 13, est un petit fragment orné de 4 cannelures de type Saint-Léonard (Sauter, Gallay et Chaix 1971, fig. 18/L23). Le deuxième, découvert dans la couche 14, porte deux triangles incisés remplis de points (ibid. fig. 19/L16.9). Les auteurs de cet article discutent les affinités de ce mobilier et concluent de la manière suivante. « Il s'agit d'un Néolithique moyen d'origine méditerranéenne superposable au Néolithique découvert à Saint-Léonard, et à Rarogne. C'est donc le troisième site rattachable au faciès de Saint-Léonard, faciès appartenant au complexe Chassey-Cortailod-Lagozza. La pauvreté du matériel ne permet guère une discussion portant sur les affinités particulières de ce matériel à l'intérieur même du complexe. Il semble pourtant que le matériel de Sion est plus proche du Chasséen, du Néolithique du Vallon des Vaux et du Néolithique de La Lagozza que du Cortailod récent » (ibid., p. 41). Les datations obtenues montrent que l'occupation est légèrement plus ancienne que celle de Saint-Léonard (voir paragraphe 3.3).

Dans sa thèse, achevée en 1971 mais publiée seulement en 1977, A. Gallay reprend, entre autres, la question des affinités culturelles du groupe de Saint-Léonard. Les liaisons les plus fortes (qu'il calcule à l'aide de l'indice de Jaccard) vont soit en direction du Plateau suisse, soit en direction de l'Italie. Les chiffres obtenus « ne permettent pas de résoudre le problème posé (en admettant qu'il ait une solution), il nous montre pourtant qu'il peut être dangereux de nommer la civilisation valaisanne du nom d'un des trois ensembles principaux du complexe Chassey-Cortailod-Lagozza, surtout si celui-ci se trouve fort éloigné géographiquement comme c'est le cas pour le Chasséen » (Gallay 1977, p. 76).

Si les découvertes attribuées au Néolithique se succèdent ensuite rapidement en Valais (voir à ce propos Gallay et Corboud 1983) avec notamment les sites de Sembrancher (Les fourches et Crétaz Polet), la roche gravée de Saint-Léonard, les tombes en cistes de type Chamblandes des Bâtiments et les niveaux du Néolithique ancien de la place de la Planta à Sion, datés entre 5200 et 4800 av. J.-C., aucun élément nouveau ne permet de discuter la position chronologique ou l'attribution culturelle du groupe de Saint-Léonard avant la découverte, en 1984, du site de Sion, Sous-le-Scex.

Ce site qui a fait l'objet de 4 campagnes de fouilles (1984-1987) présente une stratigraphie particulièrement développée où les témoins des diverses occupations se succèdent sur une hauteur de plus de 7 m. Dès le début des fouilles, A. Gallay pressent l'intérêt de cette séquence qui débute au Néolithique ancien et couvre l'ensemble du Néolithique moyen (entre 4800 et 3400 av. J.-C.). « La séquence Cortailod se développe en effet à travers une dizaine de niveaux sur près de 2 m d'épaisseur. Il n'est donc pas exclu que nous puissions résoudre ici le problème de la relation chronologique entre le faciès à céramique cannelée du groupe de Saint-Léonard et le

faciès non décoré de l'horizon inférieur du Petit-Chasseur qui pourrait être, ici, plus ancien » (Gallay 1984, p.145). En 1986, lors de la parution du volume « Chronologie », consacré aux datations archéologiques en Suisse, il précise la position chronologique des deux faciès valaisans de la civilisation de Cortaillod. « Cette situation nous incite à distinguer en Valais deux phases dans le Cortaillod, soit une phase ancienne de type Petit-Chasseur et une phase récente de type Saint-Léonard. Cette observation se heurte pourtant à certaines contradictions, car l'on sait que le matériel de Saint-Léonard présente des caractères archaïques (tessons de type Roessen et de la phase récente des Vases à Bouches Carrées). À titre d'hypothèse nous proposerons de placer la phase ancienne entre 3900 et 3700 av. J.-C. et la phase récente entre 3700 et 3450 av. J.-C » (Gallay 1986-b, p.47).

Un court article sur le site de Sion Sous-le-Scex qui paraît dans le catalogue « Le Valais avant l'histoire » ne fait que répéter les mêmes observations (Brunier et al. 1986). Le mobilier des deux phases mises en évidence n'est malheureusement pas décrit. À la décharge de ces auteurs, il faut bien admettre que le matériel archéologique, provenant de ce sondage de 32 m², est peu abondant et très fragmenté. La couche 15, attribuée au Cortaillod type Petit-Chasseur, n'a livré que 156 tessons dont 16 éléments typologiques (bords et moyens de préhension) et une unique forme reconstituée graphiquement. Les couches 12 à 14 attribuées au Saint-Léonard ne sont pas beaucoup plus riches, avec en tout 950 tessons, 121 éléments typologiques comprenant 10 tessons décorés et 11 formes reconstituées graphiquement (Baudais et al. 1989-1990, tab. 1).

Ce n'est qu'en reprenant l'ensemble du mobilier de Saint-Léonard, qu'il nous est venu à l'esprit, que la contradiction entre la datation relativement récente du site et la présence de caractères archaïques pouvait s'expliquer par l'hétérogénéité chronologique des matériaux néolithiques. En 1990, nous proposons donc, à titre d'hypothèse, l'existence d'une occupation du site d'obédience chasséenne, probablement antérieure à 4000 av. J.-C. (Baudais et al. 1989-1990). Cette hypothèse se base principalement sur la présence de décors qui trouvent uniquement des équivalents dans le Chasséen classique du Midi de la France. Nous pensons notamment aux fragments d'assiettes à marli dont le rebord est décoré, à cuit, de motifs en losange, en croisillons et en triangles hachurés ; aux coupes et écuelles décorées de sillons internes qui sont considérées par J. Vaquer (1975) comme spécifiques du Chasséen méridional classique² ; ainsi qu'à certains fragments de vases à col, décorés à cru ou à cuit de losanges ou de triangles hachurés.

Définition du groupe

Le groupe de Saint-Léonard se différencie, actuellement, du Cortaillod type Petit-Chasseur uniquement par la décoration originale de la céramique. Les décors typiques sont gravés à cru (cannelures et incisions) ou impressionnés (cupules et grains de riz) et occupent la plupart du temps la panse des récipients segmentés.

3.2. Extension géographique

Le groupe de Saint-Léonard occupe le Valais central ; il est repéré avec certitude dans seulement 9 sites (fig. 13). La plupart d'entre eux sont interprétés comme des habitats mais

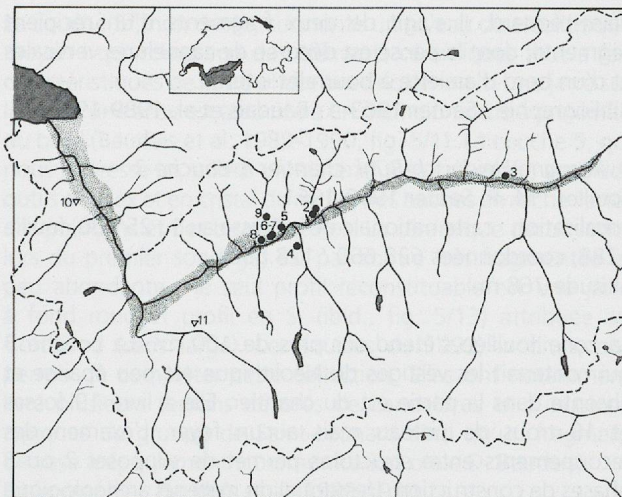


Figure 13. Carte de la haute vallée du Rhône mentionnant les sites de la seconde moitié de Néolithique moyen II. • sites attribués au groupe de Saint-Léonard : 1. Saint-Léonard Sur-le-Grand Pré, 2. Saint-Léonard II, 3. Rarogne Heidnisch-Bühl, 4. Vex Le Château, 5. Sion Sous-le-Scex, 6. Sion Petit-Chasseur II, 7. Sion Petit-Chasseur III, 8. Sion Les Maladaires, 9. Savièse Château de la Soie. ▽ sites contemporains du groupe de Saint-Léonard : 10. Collombey Barmaz I, 11. Villette Les Dzardis.

certaines tombes en ciste de type Chamblandes sont attribuées à ce groupe. Mis à part la tombe d'enfant, malheureusement vide, découverte dans la station éponyme, nous mentionnons une autre ciste d'enfant qui provient de la couche 13 du site du Petit-Chasseur II à Sion. Cette tombe a livré les squelettes de six nouveau-nés et celui d'un fœtus, inhumés successivement suivant le même rituel funéraire (Rédalié 1983). Ce coffre de pierre présente la particularité d'avoir été érigé à l'intérieur d'une fosse-silo désaffectée. On notera également la présence de deux sépultures en pleine terre dans les couches 12 à 14 de Sion Sous-le-Scex (Baudais et al. 1989-1990). Nous donnons ci-dessous la liste des 9 sites, localisés dans la partie supérieure de la vallée du Rhône et ayant livré au minimum un tesson décoré de type Saint-Léonard.

1. Saint-Léonard Sur-le-Grand-Pré, couche 3

Fouilles : M.-R. Sauter 1957-1962.

Nous ne revenons pas ici sur la localisation, les circonstances de la découverte et la bibliographie, ces aspects ayant été développés précédemment. La partie supérieure de la couche 3 est datée par un unique échantillon : B-232, 4750 ± 100 BP.

2. Saint-Léonard II, couche 2b

Fouilles : M.-R. Sauter 1962.

Localisation : carte nationale de la Suisse au 1 : 25'000, feuille 1286, coordonnées 122.687 / 598.750, altitude 510 m.

Ce sondage de 8 m² a livré deux foyers ainsi qu'un aménagement de dalles difficilement interprétable. Le mobilier archéologique, très fragmenté et peu abondant, présente quelques éléments céramiques significatifs qui permettent de rattacher cette occupation au groupe de

2. Les exemplaires les plus anciens connus à ce jour sont ceux du Chasséen de l'Abri de Font Juvénal (C. 10). Ces vestiges sont abondants dans plusieurs gisements chasséens classiques (La Madeleine, Escanin). Ce type de décor disparaît complètement dans les horizons de transition avec le Néolithique final (Vaquer 1975, p. 110).

Saint-Léonard. Il s'agit de deux fragments d'un récipient segmenté, dont la panse est décorée de cannelures verticales et d'un bord d'assiette à bourrelet interne.

Bibliographie : Sauter 1963-a ; Baudais et al. 1989-1990.

3. *Rarogne Heidnisch-Bühl, chantier II, couche 3*

Fouilles : M.-R. Sauter 1960-1961.

Localisation : carte nationale de la Suisse au 1 : 25'000, feuille 1288, coordonnées 628.650 / 128.850, altitude 768 m.

La zone fouillée s'étend sur près de 100 m². La couche 3 qui contenait les vestiges du Néolithique est peu épaisse et absente dans la partie est du chantier. Elle a livré 19 fosses et 18 trous de poteau mais aucun foyer. L'examen des recoupements entre structures permet de supposer 2 ou 3 phases de construction. L'essentiel du matériel archéologique provient des fosses. L'inventaire de la céramique comprend 6 jarres de formes diverses (2 à profil en S, 2 à bords verticaux et 2 cylindriques), pourvues de mamelons de préhension sous le bord ; un bol ou une jatte ornée de larges cannelures verticales tracées sous la carène qui porte une paire de mamelons allongés, perforés horizontalement ; un bol ouvert segmenté par un cordon horizontal, situé à mi-hauteur du profil ; et une petite coupe en calotte (Gallay 1986 ed., fig. 226). Les décors sont assez rares, mis à part la forme à larges cannelures décrite ci-dessus, un tesson caréné est orné d'impressions allongées (en grains de riz) situées de part et d'autre de la segmentation (ibid., fig. 225). Ce tesson, attribué abusivement au Roessen de type Wauwil, présente des équivalents à Saint-Léonard (pl. 72 /552) et correspond sans aucun doute à un motif décoratif local.

Bibliographie : Sauter 1963-a ; Crotti et Pignat 1980, 1986 ; Pignat et Crotti 1984.

4. *Vex Le Château, couche 4*

Fouille : PAVAC 1988.

Localisation : carte nationale de la Suisse au 1 : 25'000, feuille 1306, coordonnées 116.950 / 597.740, altitude 840 m.

Dans le cadre d'un programme de prospection, le groupe PAVAC (prospection archéologique du Valais et du Chablais³) effectuée, en 1988, un sondage de 4 m² sur un promontoire morainique qui surplombe la rive gauche de la Borgne, et sur lequel subsistent encore les ruines d'un château médiéval. Ce sondage a fourni des vestiges de plusieurs périodes (Néolithique, âge du Bronze et second âge du Fer). Aucune structure n'a été mise en évidence dans le niveau néolithique. Vex constitue l'unique site de vallée latérale de la région sédunoise ayant livré du matériel néolithique. La céramique très fragmentée a cependant donné deux tessons caractéristiques, décorés de fines cannelures, qui sur une pièce (Baudais et al. 1989-1990, fig. 17 /4) forment très certainement un motif en triangle comparable à celui du récipient 642 de Saint-Léonard (pl. 79). On notera également la présence de deux fragments de récipients fermés, carénés (ibid., fig. 17 /10-11).

La couche néolithique est datée par l'échantillon B-5255, 4900 ± 60 BP.

Bibliographie : David-Elbiali 1990 ; Baudais et al. 1989-1990.

5. *Sion Sous-le-Scex, couches 12 à 14*

Fouilles : C. Brunier, N. Elbiali, C. Martinet, C. Pugin et A.-M. Schneider 1984-1987.

Localisation : carte nationale de la Suisse au 1 : 25'000, feuille 1306, coordonnées 120.170 / 594.140, altitude 507 m.

Il s'agit d'un sondage stratigraphique de 32 m² pratiqué au pied de la colline de Valère, en bordure du cône d'alluvions de la Sionne, directement à la base du rocher. Les coupes montrent, comme nous l'avons vu, une succession de 7 m de niveaux d'habitat et de niveaux funéraires, interrompus par des épisodes alluvionnaires stériles. Les quatre couches suivantes représentent le Néolithique moyen II (civilisation de Cortaillod), elles sont numérotées de haut en bas.

- La couche 15, datée par l'échantillon CRG-571 de 4930 ± 150 BP, n'a livré qu'une très faible quantité de matériel archéologique. L'absence de tesson décoré a conduit les fouilleurs à attribuer ce niveau au Cortaillod type Petit-Chasseur. Nous avons déjà souligné le problème posé par ce niveau (Baudais et al. 1989-1990, p. 42). L'effectif très faible de tessons récoltés ainsi que la date, relativement récente (proche de celle de Vex), rendent l'attribution culturelle délicate, peut-on exclure la possibilité de découvrir un tesson décoré si la surface de fouille était étendue ?
- Les couches 12, 13 et 14 sont datées par quatre échantillons effectués sur des charbons de bois prélevés dans des structures.
- CRG-568, fosse 53, couche 12 : 4310 ± 65 BP.
- CRG-570, fosse 10, couches 13A-14A : 4685 ± 125 BP.
- CRG-652, fosse 19, couche 14B : 4880 ± 70 BP.
- CRG-653, fosse 17, couches 14B-15 : 4665 ± 100 BP.

La première date paraît trop récente (voir paragraphe 3.3). Le matériel archéologique de ces trois niveaux peut être considéré comme un tout. Il présente une dizaine de tessons décorés, comprenant des cannelures, des incisions et des impressions (Baudais et al. 1989-1990, fig. 16).

Bibliographie : Gallay 1984 ; Brunier et al. 1986 ; Brunier et Pugin 1988 ; Baudais et al. 1989-1990.

6. *Sion Petit-Chasseur II, couche 13*

Fouilles : M.-R. Sauter et A. Gallay 1967-1972.

Localisation : carte nationale de la Suisse au 1 : 25'000, feuille 1306, coordonnées 119.875 / 592.775, altitude 486 m.

Comme nous l'avons vu plus haut (paragraphe 3.1) la couche 13 a livré un tesson cannelé typique du groupe de Saint-Léonard (Sauter, Gallay et Chaix 1971, fig. 18 /L23).

Cette couche fouillée presque uniquement dans les structures creuses a également donné une date : B-864, 4910 ± 260 BP. La large variation statistique de cette analyse est due à la faible teneur en gaz de l'échantillon. Les charbons de bois ont été prélevés en surface de la fosse 3.

Bibliographie : Sauter, Gallay et Chaix 1971 ; Winiger 1985.

7. *Sion Petit-Chasseur III, couche 8*

Fouilles : S. Favre et M. Mottet 1987-1988.

3. Le programme PAVAC s'est déroulé dans le haut bassin rhodanien, en amont du Léman, entre Viège et Saint-Gingolph. Trois régions ont été explorées à cette occasion, la vallée de Zermatt et la région de Viège, le Val d'Hérens et la région de Sion, le Chablais vaudois et valaisan en aval de Saint-Maurice. Plusieurs sites néolithiques ont été découverts à cette occasion, tant au niveau de la plaine qu'en altitude. Ce programme a été mené à bien par Dominique Baudais, Philippe Curdy, Mireille David-Elbiali et Olivier May (Baudais et al. 1987).

Localisation : carte nationale de la Suisse au 1 : 25'000, feuille 1306, coordonnées 120.000 / 593.050, altitude 491 m.

Découvert au printemps 1987, lors de travaux de terrassement effectués pour la construction d'un immeuble, le site du Petit-Chasseur III est éloigné d'environ 150 m du Petit-Chasseur I. Ce site a permis aux fouilleurs de décrire une séquence sédimentaire qui s'étend du Tardiglaciaire à l'époque actuelle. Dix niveaux anthropiques qui s'échelonnent du Néolithique moyen à l'époque de la Tène D sont individualisés. L'essentiel des fouilles a porté sur un dolmen à soubassement triangulaire (M XII) rattachable au début du Néolithique final (couche 6).

M. Mottet et S. Favre nous ont montré quatre tessons provenant de la couche 8. Deux d'entre eux présentent des cannelures typiques du groupe de Saint-Léonard. Cette couche semble devoir être subdivisée en deux niveaux d'occupation. L'un, signalé par quelques tessons, correspond vraisemblablement à la bordure d'un habitat qui s'étendait au sud de la zone fouillée. L'autre, situé un peu plus haut, contient deux cairns de pierres sèches.

Bibliographie : Favre et Mottet 1990 ; Baudais et al. 1989-1990.

8. Sion Les Maladaires (1), couche 2

Fouille : PAVAC 1986.

Localisation : carte nationale de la Suisse au 1 : 25'000, feuille 1306, coordonnées 119.040 / 590.830, altitude 560 m.

À la suite d'une prospection et de sondages, le groupe PAVAC a mis en évidence deux emplacements distincts qui présentent les traces d'occupations néolithiques. Situés dans des ensellures rocheuses au sommet d'une colline de la vallée du Rhône, les sites des Maladaires sont topographiquement comparables à celui de Saint-Léonard. La couche 2 du site 1 a livré de nombreux restes de faune ainsi que plusieurs formes céramiques complètes. Il s'agit d'une jarre à profil en S dont le bord est muni d'une série de mamelons simples ; de trois plats, l'un à large bord et ressaut interne est équipé, à proximité du fond, d'un mamelon allongé perforé verticalement, le deuxième, également à bourrelet interne et large bord est agrémenté d'une cannelure horizontale, le troisième a un profil simple (Baudais et al. 1989-1990, fig. 4). Parmi les fragments plus petits, on trouve un bord de jarre en forme de tonneau dont la lèvre est ornée d'une couronne de mamelons, un élément caréné et un tesson décoré de fines cannelures verticales.

Bibliographie : Baudais et al. 1989-1990.

9. Savièse Château de la Soie, couche 5

Fouille : PAVAC 1986 et D. Baudais 1993.

Localisation : carte nationale de la Suisse au 1 : 25'000, feuille 1306, coordonnées 121.150 / 591.200, altitude 850 m.

Situé à l'extrémité ouest du plateau de Savièse, le château de la Soie est un site d'éperon en sommet d'éminence. Des transects à la tarière et un sondage de 4 m² menés dans l'ensellure, qui s'étend sur 140 x 40 m à l'ouest des ruines médiévales, ont permis d'évaluer avec précision l'extension du site et d'établir sa séquence chronologique. Cinq périodes ont été reconnues qui s'échelonnent du Néolithique moyen I au Moyen Âge.

La couche 5⁴, non datée, surmonte un niveau du Néolithique moyen I qui comprend des éléments céramiques tout à fait caractéristiques de cette phase avec notamment une jarre sur laquelle une anse est associée à un mamelon situé à proximité du bord (Baudais et al. 1989-1990, fig. 5/1). La couche 5, qui nous intéresse ici, a livré un matériel assez diversifié avec des outils en silex et en cristal de roche, des haches en roche verte, des poinçons et des biseaux en os. La céramique découverte, lors du premier sondage, est par contre très fragmentée et peu abondante ; le seul profil reconstituable est une jarre à fond rond et profil en S, (ibid., fig. 5/13) attribuée au Cortaillod (sens large). Les fouilles de 1993, inédites, ont permis de compléter cette collection. Elles ont notamment livré plusieurs tessons décorés de cannelures et d'incisions typiques du groupe de Saint-Léonard ainsi qu'un fragment de vase à épaulement (communication orale D. Baudais).

Bibliographie : Baudais et al. 1989-1990.

Trois autres sites de Suisse occidentale ont également livré, chacun, un tesson ou un récipient orné de motifs décoratifs attribuables au groupe de Saint-Léonard.

- Le site de Barmaz I, dans le Chablais valaisan (fig. 13, point 10), déjà connu par les fouilles de M.-R. Sauter dans les années quarante, a fait l'objet d'un sauvetage sous la direction de M. Honegger. Ces recherches axées essentiellement sur l'étude de la stratigraphie ont pour objet de préciser la séquence chronoculturelle du gisement. Elles ont permis de déceler plusieurs couches d'habitat intercalées entre les deux niveaux funéraires déjà décrits par Sauter. La séquence débute par une nécropole du Néolithique moyen I, datée vers 4000 av. J.-C. (couche 6A). Elle se poursuit par un niveau d'habitat daté vers 3500 av. J.-C. (couches 4 et 5A). La céramique de ces couches comprend une proportion importante de jarres en forme de tonneau ou à bord vertical. Les meilleures comparaisons pour cet ensemble vont en direction du Cortaillod tardif et du Cortaillod type Port-Conty de la région des Trois-Lacs. Un unique tesson orné de cannelures qui forment un motif en V indique des contacts avec le groupe de Saint-Léonard (Honegger et al. 1993, fig. 13 /12). Ce tesson, trouvé à la base de la couche du Néolithique final (couche 3), se rapporte très certainement aux niveaux sous-jacents. En effet, il tranche très nettement, de par la nature et la coloration de sa pâte, avec le reste du matériel découvert dans la couche du Néolithique final.
- Le deuxième élément de comparaison provient du site de Twann (BE). Il s'agit d'une grande jatte segmentée, décorée sous l'épaulement d'une bande horizontale de cannelures obliques en V qui forment un motif de chevrons (Stöckli 1981-b, pl. 20 /9). Ce récipient est attribué au complexe moyen (MS), et plus précisément aux ensembles 5 et 5a, datés par la dendrochronologie de 3649 à 3607 av. J.-C.
- Le troisième et dernier élément de comparaison est un fragment de récipient à épaulement, décoré de cannelures obliques simples qui forment un motif de frange, situé juste en dessous de la segmentation. Trouvé à Saint-Aubin Port-Conty (Gallay 1977, pl. 28 /39), il est légèrement plus tardif que le précédent et est attribué à la dernière phase évolutive du Cortaillod (Cortaillod type Port-Conty).

4. Baudais et al. 1989-1990, couche 4.

Site	Couche	Référence	Age brut BP	Age calibré (1 sigma) av. J.-C.	m	Attribution culturelle
Sembrancher	3b	CRG-717	5170±150	4226-4196, 4160-3890, 3888-3788,	3991	Néolithique moyen indéterminé
Sion	9-11	B-863	5130±230	4240-3700	3974	Cortaillod type Petit-Chasseur
Sion Petit-Chasseur II	14	B-2110	5130±100	4036-4018, 4010-3900, 3883-3812, 3794-3790,	3974	Cortaillod type Petit-Chasseur
Sion Petit-Chasseur II	14	B-2111	5100±70	3992-3901, 3884-3812, 3795-3789,	3957, 3838, 3826,	Cortaillod type Petit-Chasseur
Sion Petit-Chasseur I	11A	B-2471	5070±90	3989-3781	3942, 3850, 3820,	Cortaillod type Petit-Chasseur
Sion Petit-Chasseur I	11D	B-2470	4980±90	3943-3849, 3821-3694,	3781	Cortaillod type Petit-Chasseur
Sion Sous-le-Sceux	15	CRG-571	4930±150	3950-3850, 3820-3620, 3573-3535,	3773, 3758, 3704,	Cortaillod type Petit-Chasseur
Sion Petit-Chasseur II	13	B-864	4910±260	3990-3370	3699	Cortaillod type Saint-Léonard
Vex	3a	B-5255	4900±60	3779-3735, 3718-3641	3697	Cortaillod type Saint-Léonard
Sion Sous-le-Sceux	14B	CRG-652	4880±70	3777-3742, 3709-3631, 3555-3547	3693	Cortaillod type Saint-Léonard
Villette	Tombe 1	CRG-562	4850±90	3775-3748, 3707-3614, 3580-3525	3645	Néolithique moyen indéterminé
Sion Petit-Chasseur I	9-11	B-862	4830±90	3772-3762, 3702-3601, 3587-3517	3639	Cortaillod type Petit-Chasseur
Saint-Léonard	3	B-232	4750±100	3650-3370	3611, 3582, 3523,	Cortaillod type Saint-Léonard
Sion Petit-Chasseur I	9	B-2472	4720±90	3633-3371	3510, 3396, 3385,	Cortaillod type Petit-Chasseur
Sion Sous-le-Sceux	13A-14A	CRG-570	4685±125	3633-3551, 3550-3340,	3500, 3415, 3381,	Cortaillod type Saint-Léonard
Sion	14B-15	CRG-653	4665±100	3618-3576, 3530-3350,	3494, 3472, 3378,	Cortaillod type Saint-Léonard
Sion Sous-le-Sceux	12	CRG-568	4310±65	3026-2990, 2929-2894,	2917	Cortaillod type Saint-Léonard
Barmaz I	4	ARC-844	4695±75	3620-3575, 3532-3367,	3503, 3408, 3383,	Cortaillod tardif ou Port-Conty
Barmaz I	5A	ETH-9885	4610±70	3499-3417, 3381-3337, 3214-3199,	3364	Cortaillod type tardif ou Port-Conty

Figure 14. Ensemble des datations connues pour le Néolithique moyen II valaisan. Pour chaque mesure sont présentés : le site, la ou les couches, la référence, l'âge brut, les écarts calibrés selon Pearson à 1 sigma (Pearson et al. 1986), les points moyens et l'attribution culturelle du mobilier archéologique associé à ces dates.

3.3. Datations absolues et chronologie

On dispose (en 1994) pour le Néolithique moyen II (civilisation de Cortaillod) valaisan d'un total de 19 dates réparties sur un peu plus d'un millénaire et concernant 8 sites (fig. 14). Le problème essentiel posé par ces datations est la très faible quantité de matériel archéologique découvert dans la plupart des sites. Dans la majorité des cas, ces effectifs faibles ne permettent guère une attribution culturelle précise.

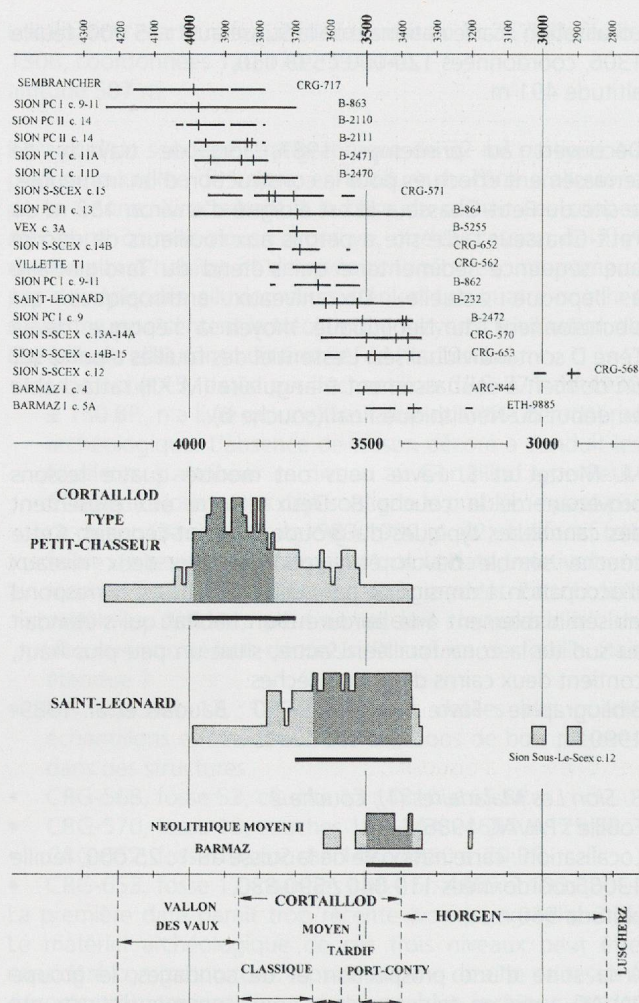


Figure 15. Néolithique moyen II de la haute vallée du Rhône (civilisation de Cortaillod). En haut : datations radiocarbones, représentées par leurs points-moyens (intersection de la date brute BP et de la courbe de calibration), et par leurs segments définis par un écart-type. Au milieu : histogrammes des datations radiocarbones calibrées, additionnées par tranche de 10 ans. En trame foncée, catégories majeures d'effectif supérieur à la moyenne, définissant les fourchettes chronologiques représentées par le trait gras sous-jacent. En bas : tableau chronologique du Néolithique moyen dans la région des Trois-Lacs. Echelle du temps en années avant Jésus-Christ (calendrier absolu).

Les huit dates attribuées au Cortaillod type Petit-Chasseur s'étalent sur plus de 8 siècles (entre 4240 et 3370 av. J.-C.). L'histogramme de la figure 15 montre en fait l'existence de deux groupes de dates. Les deux mesures les plus récentes, vers 3700-3400 av. J.-C., correspondent à la couche 9 du site du Petit-Chasseur I. Le matériel archéologique de ce niveau est peu abondant et ne comprend aucun tessou décoré, ce qui parle en faveur d'une attribution au Cortaillod type Petit-Chasseur. Les datations relativement récentes obtenues pour cette couche suggèrent, de leur côté, que les corrélations entre les niveaux d'occupation du Petit-Chasseur I et du Petit-Chasseur II donnée par P. Moinat (1988) doivent être modifiées comme indiqué sur la figure 16.

Selon cette proposition, la couche 9 du Petit-Chasseur I doit être attribuée au groupe de Saint-Léonard. Quoiqu'il en soit, lorsque par réduction statistique, on considère seulement les catégories majeures (d'effectif supérieur à la moyenne) de l'histogramme pour définir la chronologie, le Cortaillod type

Corrélations d'après P. Moinat 1988		Nouvelles corrélations proposées		Attribution culturelle
PC I	PC II	PC I	PC II	
	couche 13	couche 9	couche 13	Saint-Léonard
couche 9	couche 14	couche 10		
couches 11A-11D		couches 11A-11D	couche 14	
				Cortailod type Petit-Chasseur

Figure 16. Proposition de modification des corrélations entre les niveaux d'occupation du Petit-Chasseur I et II.

Petit-Chasseur forme un ensemble assez cohérent, datable entre 3990 et 3700 av. J.-C. Cette fourchette chronologique correspond à celle retenue pour la station du Vallon des Vaux et à celle du Cortailod classique du Plateau suisse. Ainsi les caractères chassénoïdes observés dans le matériel des couches 11 du Petit-Chasseur I et de la couche 14 du Petit-Chasseur II (marmites sphériques ou à col, jarres en forme de bombe ou de tonneau) s'expliqueraient par la datation plus haute du Cortailod valaisan. Mais on peut également les considérer comme des marqueurs culturels, justifiant ainsi le terme de « type Petit-Chasseur ». La présence d'une occupation chasséenne en Valais, décelée dans le mobilier de Saint-Léonard, nous incite à retenir ces deux hypothèses. Le Chasséen joue certainement un rôle important dans la formation du Cortailod valaisan, malheureusement le mobilier actuellement à disposition ne permet pas de confirmer cette impression.

La date du site de Sembrancher, vers 4200-3800 av. J.-C., est légèrement plus vieille que la fourchette chronologique retenue pour le Cortailod type Petit-Chasseur. Le matériel archéologique de ce site, peu abondant et en grande partie inédit, comprend « des formes appartenant à des bols carénés et à des jarres avec mamelons de préhension » (Rohrer-Wermus et al. 1986, p. 210) qui ne permettent aucun diagnostic précis. À la limite, on peut rattacher ce site au Néolithique moyen I pour lequel nous disposons d'une trentaine de dates qui s'échelonnent entre 4800 et 3900 av. J.-C. (Baudais et al. 1989-1990, p. 46).

Sept échantillons provenant de niveaux ayant livré des tessons décorés permettent de dater le groupe de Saint-Léonard. Les dates calibrées s'étalent sur plus d'un millénaire (de 3990 à 2894 av. J.-C.). Les deux dates extrêmes sont d'une part celle de la couche 13 du site du Petit-Chasseur II et d'autre part, celle de la couche 12 de Sion Sous-le-Scex. L'écart important de la première s'explique par la qualité de l'échantillon qui ne contenait qu'une faible teneur en gaz. Aucune autre date n'est antérieure à 3800 av. J.-C. La chronologie est définie à partir de l'histogramme de la figure 15, en tenant compte des catégories majeures, elle correspond à l'intervalle 3700-

3370 av. J.-C. La datation obtenue pour la couche 12 de Sion Sous-le-Scex pose un problème intéressant. En effet, il subsiste en Valais un hiatus de près d'un demi-millénaire entre la fin du Saint-Léonard et les datations obtenues pour le premier dolmen de la nécropole du Petit-Chasseur (dolmen M XIII du PC III) qui placent les dépôts anciens de la tombe aux environs de 3040-2700 av. J.-C. (Favre et Mottet 1990, ETH-4823 : 4285 ± 65 BP). La datation de la couche 12 de Sion Sous-le-Scex indiquerait que le groupe de Saint-Léonard assure la transition vers le Néolithique final. Dans l'état actuel des recherches, il est impossible de trancher. Nous ne sommes, quant à nous, pas convaincue par cette hypothèse ; le hiatus peut également se comprendre comme un hasard de l'échantillonnage.

Nous considérons donc que le groupe de Saint-Léonard couvre la période 3700-3370 av. J.-C. Il se développe donc à la fin du Cortailod classique lacustre. Il est successivement contemporain du Cortailod moyen de Twann, du Cortailod tardif et du Port-Conty ce qui est conforme aux liens de cross-dating relevés au paragraphe précédent.

Le Néolithique moyen II du site de Barmaz I, daté vers 3500-3400 av. J.-C., est également contemporain du Saint-Léonard. Il comprend une céramique proche des ensembles du Cortailod tardif ou du Port-Conty (Honegger 1992-1993). Ce site soulève l'épineux problème de la définition du Saint-Léonard et celui des limites entre les groupes culturels. Doit-on, sans autre, le classer dans le groupe de Saint-Léonard puisqu'il a livré un tesson décoré de cannelures, ou s'agit-il d'un site Cortailod tardif ou Port-Conty ayant eu des échanges avec ce groupe, comme c'est le cas pour les stations de Twann et de Saint-Aubin Port-Conty ?

Les ossements d'un individu inhumé dans une des quatre tombes en ciste (type Chamblandes) du site de Villette les Dzardis ont été datés vers 3750-3500 av. J.-C. (Elbiali et al. 1987). Cette fourchette chronologique correspond au groupe de Saint-Léonard mais, une fois de plus, le mobilier archéologique, insuffisant, ne permet pas une attribution culturelle précise.

Pour conclure, nous retiendrons donc que le groupe de Saint-Léonard se place en chronologie absolue entre 3700 et 3370 av. J.-C. et qu'il est localisé dans la haute vallée du Rhône en amont de Saint-Maurice. À cette époque, le Chablais montre une ouverture plus grande vers le Plateau suisse, comme l'attestent les récentes découvertes faites à Barmaz I. Le Cortailod type Petit-Chasseur, très mal défini typologiquement, est quant à lui datable entre 3990 et 3700 av. J.-C.

2. État de la recherche

La recherche archéologique sur les sites néolithiques en Valais a été marquée en 1993 par le colloque « Néolithique en Valais » qui a permis de dresser un état des lieux de la recherche et de définir les axes de travail pour les années à venir.

La recherche archéologique en Valais a été marquée en 1993 par le colloque « Néolithique en Valais » qui a permis de dresser un état des lieux de la recherche et de définir les axes de travail pour les années à venir.

La recherche archéologique en Valais a été marquée en 1993 par le colloque « Néolithique en Valais » qui a permis de dresser un état des lieux de la recherche et de définir les axes de travail pour les années à venir.

2.1. L'étude des sites de Twann (Urpierre 1981)

La recherche archéologique en Valais a été marquée en 1993 par le colloque « Néolithique en Valais » qui a permis de dresser un état des lieux de la recherche et de définir les axes de travail pour les années à venir.

